

Compte-rendu de l'atelier CECICN lors des OPEN DAYS 2013

**« Coopération territoriale et marché unique :
comment créer une valeur ajoutée pour les
citoyens dans les territoires transfrontaliers et
les réseaux interrégionaux »**

**9h00 à 10h45, Code 09B02, 9 octobre 2013,
Comité des Régions, Jacques Delors, Salle JDE 62**

Introduction

L'atelier de la CECICN, Conférence européenne des Réseaux de Villes transfrontaliers et interrégionaux, qui a eu lieu le 9 octobre 2013 au Comité des Régions dans le cadre des OPEN DAYS 2013, a permis de réunir plus de 230 personnes autour du thème « Coopération territoriale et marché unique : comment créer une valeur ajoutée pour les citoyens dans les territoires transfrontaliers et les réseaux interrégionaux ».

Président de séance - Bernard SOULAGE, Membre du Comité des Régions et Vice-Président de la Région Rhône-Alpes



Bernard SOULAGE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants dans l'atelier organisé par la CECICN sur le thème « Coopération territoriale et marché unique : comment créer une valeur ajoutée pour les citoyens dans les territoires transfrontaliers et les réseaux interrégionaux ».

Cet atelier met en débat la contribution de la Coopération Territoriale Européenne (CTE) à la réalisation du marché unique, au bénéfice des citoyens.

Il introduit la thématique en confirmant son engagement depuis de nombreuses années sur les questions de la coopération territoriale, en premier lieu dans le cadre de la Région Rhône-Alpes dont il est le vice-président, région française qui est limitrophe des régions italiennes de la Vallée d'Aoste et du Piémont et des cantons suisses de Vaud, du Valais et de Genève.

L'espace est caractérisé par des reliefs qui rendent la coopération plus difficile, par rapport à une territoire où il n'y a pas d'obstacles naturels (comme par exemple entre la France et la Belgique).

Toutefois, dans l'agglomération de Genève la coopération est plus simple. Avec l'Espace Schengen on ne fait plus de distinction entre la France ou la Suisse. L'agglomération s'est construite indépendamment de la frontière.

L'autre espace de coopération emblématique est l'espace transfrontalier du Mont-Blanc, un espace de coopération territoriale impliquant la France, la Suisse et l'Italie.



Enfin, des projets plus classiques sont menés dans le cadre des programmes INTERREG France Suisse et INTERREG ALCOTRA.

Outre les espaces de proximité, il met en avant des espaces de coopération territoriaux plus larges, comme l'espace alpin avec la stratégie macro-régionale alpine.

Le marché unique est particulièrement visible dans le Grand Genève où il y a une très grande continuité et unité, malgré le fait que la Suisse ne fasse pas partie de l'Union européenne. Au contraire, à Grenoble par exemple, en dépit d'échanges avec Turin et de pratiques commerciales et culturelles avancées, les différents aspects du marché unique sont moins visibles.

Parmi les outils existants qui permettent une intégration plus importante des espaces de coopération figurent les groupements européens de coopération territoriale (GECT). Bernard SOULAGE regrette leur complexité, pas facile à comprendre pour les non spécialistes.

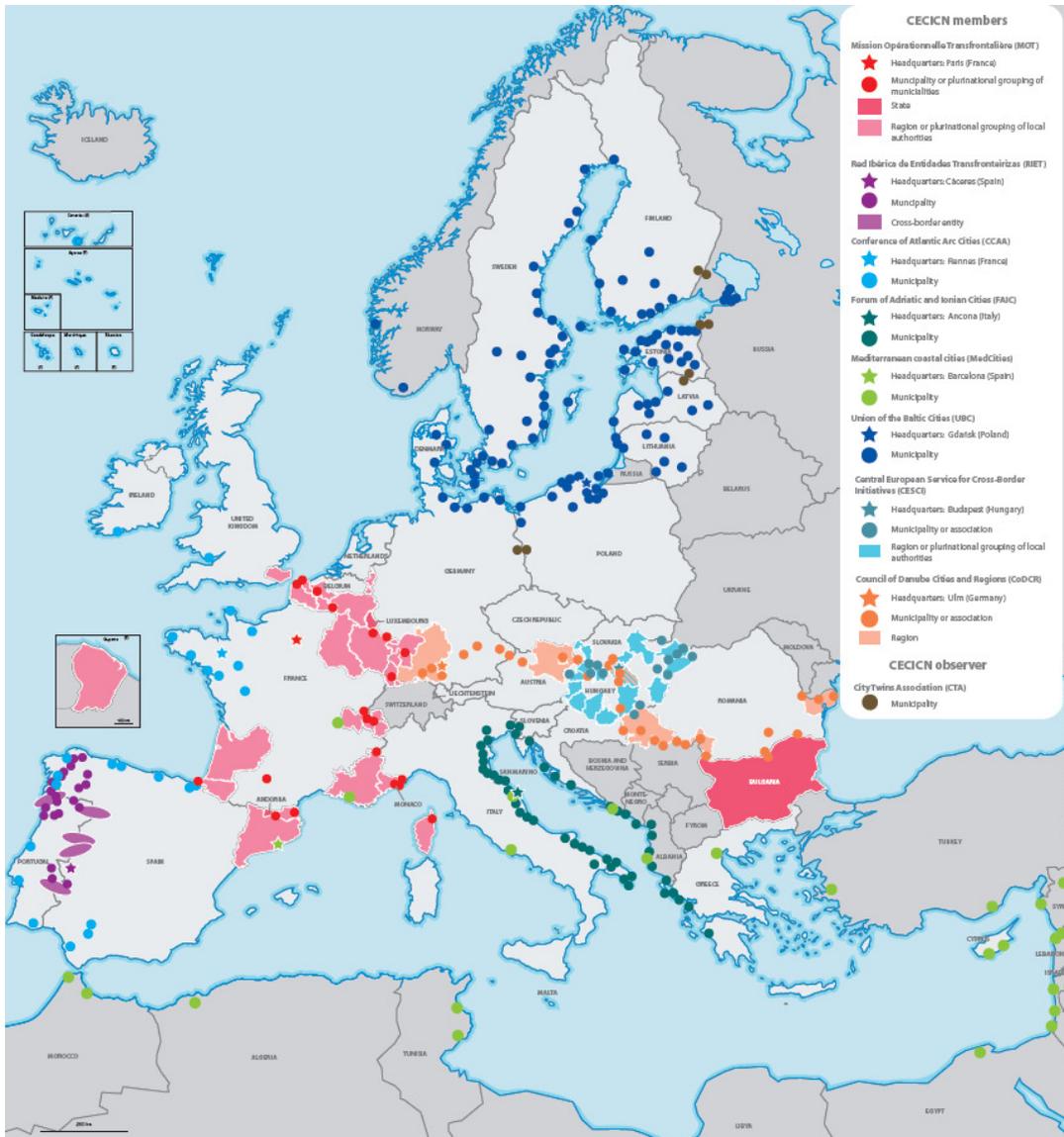
La première fonction de l'Europe est de faire que les habitants qui ne se parlaient pas (au mieux à cause de la langue, ou au pire à cause de la guerre) se parlent. La coopération transfrontalière est une des politiques les plus symboliques de l'Union européenne. Ces coopérations démontrent que l'Europe produit des résultats tangibles pour les citoyens et les bons exemples sont multiples en Europe. La part du budget destiné à la coopération territoriale doit par conséquence être importante.

Il conclut avec un exemple concret illustrant le marché unique sur le franco-valdo-genevois, une réalisation emblématique qui a vu le jour au bout d'un siècle de coopération : un tram transfrontalier circule toutes les 10 minutes entre la France et la Suisse.

Modérateur - Jean PEYRONY, directeur exécutif de la Conférence européenne des Réseaux de Villes transfrontaliers et interrégionaux (CECICN), et directeur général de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)

Jean PEYRONY introduit la CECICN, la Conférence européenne des Réseaux de Villes transfrontaliers et interrégionaux, qui représente huit réseaux et plus de 500 villes à travers l'Europe, situées aux frontières intérieures et extérieures de l'Union européenne. Son objectif est de mettre la coopération territoriale européenne au cœur des politiques européennes de la période de programmation 2014/2020. Ses membres sont :



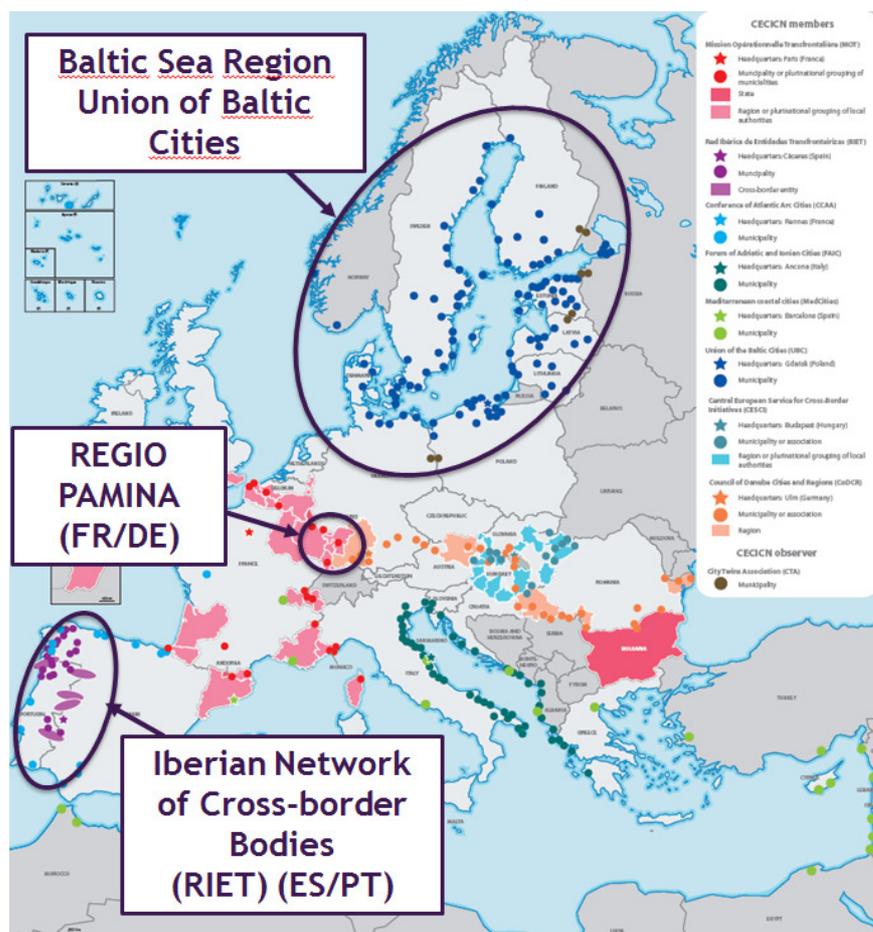


- MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière),
- RIET (Réseau ibérique de villes transfrontalières),
- MedCities (Réseau méditerranéen des villes côtières),
- FAIC (Forum des villes adriatiques et ioniennes),
- UBC (Union des villes baltiques),
- CAAC (Conférence des villes de l'Arc Atlantique),
- CESCO (Central European service for cross-border initiatives),
- CoDCR (Conseil des villes et régions du Danube),
- CTA (City Twins Association) - observateur.

Partie 1 - Projets contribuant au Marché unique et à Europe 2020

Jean PEYRONY présente la première séquence de l'atelier qui a pour objectif de présenter des coopérations contribuant au Marché unique à travers les témoignages de trois acteurs de terrain, des réseaux membres de la CECICN : en termes de réalisations concrètes, en termes de difficultés, et en termes d'attentes vis-à-vis des autorités « supérieures » (Etats, UE) :

- ≡ Marcus ANDERSSON, de l'Union des villes de la Baltique, présentera comment la coopération entre les villes en matière de mobilité professionnelle bénéficie à la fois aux travailleurs migrants, aux entreprises, et aux territoires de la macro-région.
- ≡ Xoan VAZQUEZ MAO, du réseau RIET, évoquera les effets frontière à la frontière hispano-portugaise, et les moyens nécessaires pour les effacer.
- ≡ Patrice HARSTER, de l'Eurodistrict REGIO PAMINA, membre du réseau de la MOT (Mission Opérationnelle Transfrontalière), présentera les enjeux du marché du travail transfrontalier à la frontière franco-allemande, et les actions de l'Eurodistrict.



Comment aller de la fuite des cerveaux à la circulation des cerveaux ? Améliorer la mobilité des talents par la coopération entre les villes dans la région de la mer Baltique

Marcus ANDERSSON, Chef des projets internationaux, Tendensor, Partner du réseau UBC, Union des Villes baltiques, www.ubc.net



Marcus ANDERSSON représente l'Union des Villes baltiques (UBC) qui comprend une centaine de villes, et intervient pour le compte de Tendensor, un de ses partenaires.

Les talents et les cerveaux sont la ressource la plus importante pour la croissance des entreprises et sont ainsi un élément économique déterminant du XXI^{ème} siècle. La mobilité de la main-d'œuvre et des talents est une des bases

du marché unique européen. Cette mobilité à travers des « migrations circulaires » présente un triple bénéfice : répondre aux besoins du marché du travail des pays de destination, promouvoir le développement dans les pays d'origine et être au profit des personnes mobiles (le soi-disant « triple bénéfice »). Il est important d'accueillir ces personnes, qu'ils se sentent chez eux. Nous avons besoin davantage de mobilité en Europe, actuellement moindre qu'aux Etats-Unis par exemple.

Néanmoins, il reste de nombreux obstacles à la mobilité des talents dans les villes baltiques. Pour citer quelques-uns : le manque d'informations adéquates, le besoin de visa et de permis de résidence, la bureaucratie, les difficultés à trouver du travail pour les partenaires ou des écoles pour les enfants des personnes en mobilité, les difficultés d'intégrer et de créer des réseaux sociaux, la barrière de la langue etc.

Différentes initiatives sont en cours entre les villes de la Baltique afin d'améliorer la circulation des cerveaux. Ces initiatives visent notamment à améliorer : l'information et le marketing préalable, la bienvenue et l'arrivée "douce" des personnes en mobilité, le soutien dans la recherche de logements, d'écoles (internationales), de carrières doubles (pour les partenaires), l'intégration sociale et professionnelle mais également un soutien pour le départ (mobilité globale, préparer les personnes à la mobilité, apprentissage de langues, etc. – avec l'idée que ces personnes seront ensuite des ambassadeurs de l'endroit où ils ont vécu).

Il met notamment en avant deux projets. Le premier est le « International House Copenhagen », inauguré en 2013, qui permet de faciliter la bienvenue et l'arrivée « douce » proposant un certain nombre de services aux nouveaux arrivés en un seul lieu (« one-stop-shop »).

Le deuxième projet est « Demola » qui permet de mobiliser et de retenir les étudiants internationaux sur le territoire de la Baltique en créant des réseaux entre les différents acteurs, et de mettre en réseau des idées. Le projet vise ainsi également à créer un lien explicite entre les étudiants et les entreprises. La proportion des étudiants étrangers est importante et plus de 10% des étudiants sont suivis par des chasseur de tête. Un des effets les moins attendus du projet a été la mise en place de réseaux sociaux des étudiants étrangers entre eux.

Pour résumer, il est essentiel d'accompagner les personnes en mobilité tout au long du processus, depuis la préparation, l'arrivée, l'intégration sociale et professionnelle jusqu'au départ.

Effacer les effets frontière dans le marché unique - les préoccupations des régions de la frontière hispano-portugaise

Xoán VAZQUEZ MAO, Secrétaire Général de la CECICN, et Secrétaire Général du RIET (Réseau ibérique de villes transfrontalières), www.rietiberica.eu

Xoán VAZQUEZ MAO précise qu'il est secrétaire général dans le domaine de la coopération territoriale depuis 18 ans.

La coopération de la première génération est désormais considérée comme achevée. Il s'agissait de ramener la paix où il y avait la guerre et de faire des premiers pas pour enlever les barrières à la coopération. Dans ce contexte, la coopération territoriale, soutenue par INTERREG et la DG REGIO, a accompli un travail extraordinaire.



Aujourd'hui, la deuxième génération de la coopération doit clairement être celle du marché intérieur. Quelle Europe sommes-nous en train de construire ? Dans les pays du sud, l'Europe est souvent associée aux contrôles, aux fiscalités etc. Mais l'Europe est plus que cela : la stratégie Europe 2020 est une stratégie excellente, qui nécessite que toutes les politiques aillent dans ce sens, dans le but de retrouver la croissance, la compétitivité et l'emploi. C'était déjà l'objectif sous Jacques DELORS.

En termes de transports, son territoire est le premier où on peut circuler librement sur les autoroutes depuis l'année dernière avec un même dispositif de télépéage de part et d'autre de la frontière. Il faut pour cela une coopération des gouvernements et des sociétés privées. Si on n'arrive pas à un accord entre les différents acteurs, c'est au gouvernement de défendre les intérêts des citoyens. Comme deuxième exemple il cite une carte commune pour les citoyens qui permet d'utiliser les équipements en commun.

Mais de nombreux enjeux à la frontière hispano-portugaise requièrent encore des solutions. Un premier enjeu concerne la coopération avec les opérateurs de téléphonie pour que la région devienne une zone unique en termes de téléphonie et d'Internet. Il est nécessaire de trouver des solutions pour que les charges en transfrontalier diminuent. Un deuxième enjeu sera un service postal unique à travers toute la péninsule ibérique, qui représentera un véritable avantage compétitif. Concernant les transports publics, les euro-cités ont un grand besoin que les autobus traversent la frontière. Les étudiants doivent également pouvoir traverser facilement la frontière. Pour cela leurs diplômes doivent être mieux reconnus. En termes de santé, on pourrait imaginer de partager le même système de santé et de faciliter l'accès aux services. Comment peut-on traiter des incendies de forêt à seulement à 10 km de l'autre côté de la frontière ? Les ambulances ne peuvent pas aller dans l'autre pays en raison d'une différence de normes (signalisation, sirène etc.) de part et d'autre de la frontière. Enfin, les différentes politiques industrielles devront être harmonisées afin d'éviter toute concurrence inutile.

Il est nécessaire de travailler sur des approches plus intégrées. Des messages du Commissaire Michel BARNIER ont été encourageants, avec l'idée que le Président de l'Europe doit être élu à terme de manière démocratique par les citoyens européens. L'Europe a besoin d'une approche comme celle des Etats-Unis. Tant que l'Europe ne choisira pas cette voie, nous restons dans le mensonge envers le citoyen.

Le plan d'action commun pour le marché du travail transfrontalier PAMINA : un projet pour l'emploi à la frontière franco-allemande

Patrice HARSTER, Directeur Général de l'Eurodistrict Regio Pamina (FR/DE),
www.eurodistrict-regio-pamina.eu

Patrice HARSTER présente l'Eurodistrict REGIO PAMINA et évoque le contexte de ce territoire franco-allemand, où l'un des enjeux est d'aider la main d'œuvre française à profiter des opportunités du côté allemand qui est plus dynamique économiquement. Pour cela il est nécessaire de piloter le marché du travail de façon proactive, notamment via une coordination entre les outils existants.



Le territoire de l'Eurodistrict REGIO PAMINA représente à lui seul 16 000 travailleurs frontaliers majoritairement français qui traversent quotidiennement la frontière. Le taux de chômage le plus important touche les jeunes et les personnes de plus de 45 ans. Le problème est le suivant : du côté allemand, on recherche de la main d'œuvre qualifiée (à cause du déficit démographique), mais pas forcément celle des frontaliers qui rentrent chez eux le soir.

En 2009, l'Eurodistrict a mis en place un comité de pilotage politique franco-allemand sur la question du marché du travail transfrontalier. Il a pour but d'améliorer l'information des personnes concernées. Il y a également un besoin d'aller plus loin avec des guichets uniques par exemple. Ce qui a intéressé l'Eurodistrict est que les projets de règlements européens prévoient la mise en place de plans d'action commun. L'Eurodistrict a ainsi investi la question et envisagé un plan d'action commun pour organiser son marché de travail transfrontalier en mutualisant les fonds FEDER (INTERREG-CTE) et FSE (FR-DE).

Comment faire en sorte qu'une personne puisse aller sur le marché du travail de l'autre côté de la frontière ? La mobilité des jeunes français vers l'Allemagne est difficile, l'obstacle majeur reste la maîtrise de la langue allemande. Un autre problème est que les chambres consulaires allemandes recherchent davantage des jeunes chômeurs grecs et espagnols, dans le but de les intégrer en Allemagne.

Aujourd'hui, il est encore très difficile de mettre autour de la table tous les acteurs concernés comme les partenaires des programmes FSE (Fonds social européen) et des programmes FEDER (Fonds européen de développement régional), et de trouver des partenariats et des porteurs locaux qui connaissent le contexte transfrontalier.

La Région Alsace prévoit de débloquer quatre millions d'euros, notamment pour former les jeunes apprentis français à la langue allemand afin de leur permettre de travailler de l'autre côté de la frontière. Il existe de nombreux outils pour promouvoir cette mobilité comme, par exemple, un guichet de placement unique pour l'emploi situé à Strasbourg-Kehl et qui intervient sur toute la frontière franco-allemande. L'EURODISTRICT REGIO PAMINA se propose de coordonner les outils existants (programme transfrontalier FEDER, programmes régionaux FSE, EURES-T, etc.), afin d'éviter une dispersion des moyens et un phénomène de double financement. Il faut un échange entre tous les acteurs concernés pour que les fonds disponibles soit bien utilisés. Les quatre millions d'euros destinés à la formation linguistique ne pourront toucher que 1 000 personnes et il y a une pénurie d'emploi dans quatre branches économiques concernant au total 19 métiers.

Pour résumer, le rôle de l'Eurodistrict est d'améliorer les situations existantes et non pas de les critiquer (ou alors de manière constructive). Les territoires transfrontaliers ont besoin de beaucoup de conseils de la part de la Commission européenne afin de convaincre les élus de la nécessité d'une coopération.

Partie 2 - La coopération transfrontalière et interrégionale, laboratoire du Marché unique au service des citoyens

Le point de vue de la Commission

Olivier GIRARD, Responsable de la mise en œuvre du Marché Intérieur au Cabinet de Michel BARNIER, Commissaire européen pour le marché intérieur et les services, http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/barnier/index_fr.htm



Olivier GIRARD, du cabinet du Commissaire Michel BARNIER, a rappelé les enjeux du marché unique et a donné le point de vue de la Commission sur ces projets de coopération territoriale, et la contribution au Marché unique au service des citoyens.

La Commission européenne veut relancer le marché unique. Cela passe d'abord par une meilleure utilisation des potentialités offertes, avec une meilleure application de la directive Services.

Il est important de créer un marché intérieur qui soit au plus près des citoyens, des petites entreprises et des territoires. La grande préoccupation de la Commission européenne est de moraliser et responsabiliser l'action dans le secteur financier, avec un souci de la solidarité et un enjeu de proximité.

Quand il s'agit des territoires transfrontaliers, les enjeux et les potentiels sont considérables. A l'échelle européenne on compte environ 800 000 frontaliers, et 650 000 si on s'en tient strictement aux 28 Etats membres.

Le marché unique est une réalité démontrée pour les citoyens et les petites et moyennes entreprises (PME). Dans un contexte politique à l'approche des élections européennes, il est nécessaire de donner une autre vision du marché unique, trop souvent critiqué. Pour cela on a besoin de dire qu'il existe des problèmes, mais qu'on travaille à les résoudre et que des choses avancent, dans un souci de se focaliser sur les citoyens et les PME.

Si on regarde par exemple les interconnexions ferroviaires, les locomotives peuvent désormais avoir une certification commune. Une directive porte sur la reconnaissance des qualifications professionnelles, mais cela concerne seulement 25 000 personnes par an dans les domaines de la santé ainsi que les architectes. Il y a de nombreux domaines où la reconnaissance est plus complexe. Cela devient néanmoins possible avec un mécanisme de reconnaissance automatique qui a été mis en place avant l'été, dans le cadre des EURES. Il y a une volonté de créer un marché intérieur plus proche des territoires et des citoyens.

Il est important de s'assurer de la bonne application des règles sur le terrain et de travailler sur l'application des directives existantes. Il rappelle dans ce contexte qu'il existe un système de réglementation de prud'hommes pour les citoyens et les PME, et des outils à disposition des citoyens, comme « SOLVIT », les guichets uniques, etc.

Un enjeu concerne la question du financement des PME par les institutions bancaires. L'Europe des télécoms nécessite d'apporter une solution au roaming pour gommer les frontières nationales. En termes de services postaux il s'agit de favoriser l'interopérabilité dans la livraison des colis, et de développer le commerce électronique. Les territoires transfrontaliers et leurs projets pilotes en termes de coopération doivent être des laboratoires du marché intérieur. Il y a un grand besoin de montrer une autre image de l'Europe et du marché unique.

Partie 3 - Table ronde et échange avec le public



Avec la participation de :

Marcus ANDERSSON, Chef des projets internationaux, Tendensor, Partner du réseau UBC, Union des Villes baltiques

Xoán VAZQUEZ MAO, Secrétaire Général de la CECICN, et Secrétaire Général du RIET (Réseau ibérique de villes transfrontalières)

Patrice HARSTER, Directeur Général de l'Eurodistrict Regio Pamina (FR/DE)

Olivier GIRARD, Responsable de la mise en œuvre du Marché Intérieur au Cabinet de Michel BARNIER, Commissaire européen pour le marché intérieur et les services

Q/R avec le public

Face aux nombreux enjeux de la coopération territoriale évoqués, Bernard SOULAGE pose la question de la priorité. Il est nécessaire de dégager des priorités pour pouvoir au mieux effacer les effets frontières. Est-ce qu'il s'agit des questions des transports, de la communication, etc. ? Il cite l'exemple du Grand Genève où le territoire est unifié en termes de transports mais pas encore en termes de télécommunication.



Philippe DOUCET, de GEPHYRES, souhaite apporter une distinction entre les problèmes frontaliers aux frontières internes et externes de l'Union européenne. L'actualité transfrontalière des frontières externes fait en ce moment la une des journaux (drame de Lampedusa) et montre que l'Union européenne est totalement inefficace en matière de politique d'immigration et d'accueil des réfugiés. Il regrette que les programmes transfrontaliers ne traitent pas cette question.

Dans le cadre du marché unique, il évoque également le projet de directive Services qui avait provoqué un vif débat public en France (« plombier polonais »). La directive Services permet le détachement depuis des pays à bas salaires vers des pays où les salaires sont plus élevés. Aux frontières françaises les régions françaises sont vidées de leur main d'œuvre au profit des pays où il existe un droit social et fiscal plus attrayant pour les entreprises. Comment la coopération transfrontalière peut-elle se saisir de ces questions ?

Marie-Pierre CABANE, Vice-présidente du Conseil Général Pyrénées Atlantiques, remercie les intervenants d'avoir évoqué les questions de fond concernant l'avenir de l'Europe. En complémentarité avec Philippe DOUCET, elle évoque l'arrivée de nombreux Espagnols sur le territoire français pour des questions de santé, d'éducation, qui ne trouvent plus de réponses en Espagne. En coopération avec l'Etat, le Département et la Région, ainsi que les provinces espagnoles, le Conseil Général essaie de trouver des solutions. Mais des blocages persistent. Il est nécessaire que l'Europe apporte des réponses via des directives sur la santé, la famille, les prestations familiales, l'éducation etc. La question est de comment apporter des réponses aux

problématiques des habitants transfrontaliers au niveau européen, sachant que les seules finances des collectivités ne pourront y répondre.

Bernard SOULAGE prend sa casquette de professeur d'économie. La dynamique de l'euro est d'abord liée à l'Acte unique et ensuite au Traité de Maastricht. Dans une zone économique et monétaire, il faut une libre circulation des facteurs de production. En Europe, il y a de nombreux obstacles à cela, ce qui se traduit par des crises et des chocs asymétriques. Des pays sont confrontés à ces chocs asymétriques considérables, qu'il faut gérer. Il n'y a pas seulement des mouvements de capitaux, mais aussi des mouvements de personnes. Cela se fait brutalement, car il n'y a pas encore de fluidité dans la circulation des facteurs de production. A l'intérieur de l'Europe, la circulation n'est pas encore au niveau des Etats-Unis. Politiquement cela est dangereux, on peut retrouver des anciens affrontements intra-européens. Nous ne prenons pas assez conscience des progrès qui restent à faire. La solution est de le faire comme Bismarck, qui a établi une zone de libre-échange au sein d'un Etat.



Olivier GIRARD explique qu'un certain nombre de règles sont prévues par la directive Services. La simplification administrative pour les PME est un des principaux effets (des pays ont par exemple mis en ligne des formulaires pour les PME). Concernant la question du dumping social, les travailleurs étrangers doivent respecter toute la législation des Etats Membres quand ils viennent travailler dans un pays. C'est aux Etats Membres d'assurer cela. En France, le problème est le suivant : il y a 2 000 inspecteurs du travail pour 20 millions de salariés. Concernant le chômage des jeunes, c'est tout à fait normal qu'ils cherchent un travail à court terme, même s'il se trouve de l'autre côté de la frontière. L'enjeu à long terme concerne le développement économique transfrontalier. Les régions et les collectivités territoriales sont confrontées à cet afflux de citoyens européens. A l'échelle de l'Europe cela n'est pas forcément très important, mais localement dans quelques territoires si.

Xoán VAZQUEZ MAO ajoute que cette année en Espagne il y a eu quatre fois plus de décès d'immigrants illégaux dans les eaux intérieures qu'à Lampedusa, mais que personne n'en parle. Il est très urgent que l'Europe se dote d'une politique adaptée. Concernant l'intervention de Marie-Pierre CABANE, il pose la question : comment arriver à créer de l'emploi pour qu'il y ait une mobilité volontaire et non pas une mobilité forcée ? Les personnes qui bougent au sein de l'Europe devront pouvoir le faire sans avoir besoin de fuir la situation dans leur pays, parce qu'ils ont envie de le faire.

Marcus ANDERSSON insiste sur la subsidiarité. Il pense que des politiques nationales et européennes sont nécessaires, mais les citoyens peuvent également faire des choses eux-mêmes, et tout ce qui est fait à l'échelle européenne doit être complémentaire des échelles nationales et régionales.

Patrice HARSTER conclut qu'il y a un besoin d'anticiper et de complémentarité importante. La mobilité reste un sujet important dans un contexte transfrontalier.

Conclusion

Bernard SOULAGE, Membre du Comité des Régions et Vice-Président de la Région Rhône-Alpes

Bernard SOULAGE remercie les intervenants, l'ensemble des participants et la CECICN pour l'organisation de cet atelier. Il conclut que la coopération territoriale reste un enjeu politique majeur, la brique de base de la construction d'un espace politique et démocratique européen. Il s'agit d'enlever toutes les barrières restantes, notamment celles qui empêchent la proximité des habitants dans les territoires transfrontaliers.

Jean PEYRONY rappelle que l'atelier de la CECICN est complémentaire de l'atelier de la plateforme des GECT du Comité des Régions : « Les groupements européens de coopération territoriale, acteurs transfrontaliers dans le marché unique » qui suivra dans la même salle à 11h15. Il invite par ailleurs l'ensemble des participants à participer à l'« événement de réseau commun » de ces deux ateliers, qui aura lieu à 13 heures dans l'atrium au 5^e étage, pour continuer les discussions.

Fin de l'atelier

Photos: © European Union / Bob Van Mol ; Mission Opérationnelle Transfrontalière